



SYNASAV

Syndicat National de la Maintenance
et des Services en Efficacité Energétique

LETTRÉ OUVERTE AUX ADHÉRENTS SYNASAV

St Pierre des Corps, vendredi 25 novembre 2020

Chers Adhérents,
Chers Collègues,

Depuis hier, vous êtes très nombreux, adhérents comme partenaires, à m'avoir contacté pour me faire part de vos interrogations, étonnés, si ce n'est choqués par les annonces faites hier par le gouvernement, lors de la présentation des objectifs de la RE 2020 avec la fin annoncée en 2021 du chauffage au gaz dans les maisons individuelles neuves (2024 dans le collectif).

Sachez, que tant sur le fond, que sur la forme, les acteurs de la filière gaz, et en particulier le SYNASAV, sommes restés cois devant tant de précipitation et d'annonces prématurées.

Les deux ans de retard de la RE2020 ne justifient en rien de malmenier de la sorte des professionnels pleinement mobilisés sur les engagements de la France dans la lutte contre le changement climatique dans le cadre de la loi énergie-climat qui prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Oui, cette nouvelle réglementation environnementale 2020, qui va prendre la suite de la RT2012, se doit de mobiliser tous les acteurs autour d'objectifs communs visant à réduire les émissions du secteur bâtiment (responsable de près de 25% des émissions de gaz à effet de serre). Mais comment interpréter ce changement de cap à 180° si ce n'est comme de l'incohérence ?

Les professionnels de la maintenance, les industriels, les énergéticiens, tous les acteurs de la filière se sont mobilisés autour de la RT 2005 puis de la RT 2012 prônant, à raison, l'optimisation des solutions gaz.

Les industriels ont développé des générateurs sans cesse plus performants. Les entreprises ont fait monter en compétences leurs équipes techniques pour installer et maintenir des appareils sans cesse plus efficaces proposant aux utilisateurs des solutions de confort sans cesse plus économiques et accessibles. Les énergéticiens développent des solutions biométhanés pertinentes qui ont toutes leurs places comme de futurs vecteurs clés de la transition énergétique.

Alors comment interpréter ce changement de cap à 180° vers du tout électrique ? Pourquoi annoncer de but en blanc, unilatéralement, l'exclusion des systèmes utilisant uniquement du gaz dans les logements neufs à partir de 2021.

QUID du pic de consommation en période de chauffe ? Qu'advient-il des naufragés de l'énergie, victimes de la précarité énergétique ? Ne risquons-nous pas de voir revenir ces malheureusement célèbres grille-pains ? Ils seront la solution de facilité dans le neuf, l'effort financier revenant à l'occupant. Quelle parade les pouvoirs publics ont-ils prévu ? Rien de précis !

Tant de questions demeurent sans réponses.

Sur la forme, le moment était-il vraiment bien choisi pour faire de telles annonces à la filière gaz ? Dans un contexte économique à l'équilibre rompu par les conséquences des confinements successifs, et alors que les chefs d'entreprise se doivent de rivaliser d'imagination au jour le jour

pour maintenir coûte que coûte leurs activités et les emplois on leur annonce quoi ? Qu'un pan complet de la filière gaz va disparaître en 2021 ?

Sachez que le SYNASAV reste mobilisé sur le sujet, pour défendre vos intérêts, en contribuant activement aux actions menées par les instances de la filière et les autres organisations professionnelles.

Sur un second plan, et pour ouvrir la perspective, je tiens à vous rappeler que votre syndicat a bien évolué depuis sa création, notamment depuis l'ouverture des marchés de l'énergie en 2007 (pour les particuliers).

Aujourd'hui, nous sommes des entreprises spécialisées dans la maintenance des systèmes de chauffage. Si la chaudière gaz demeure notre cœur d'activité, force est de reconnaître que nos entreprises font ce qu'elles ont toujours su faire : s'adapter !

Vous êtes déjà nombreux à avoir franchi le pas de la maintenance des PAC. Et demain nous franchirons ensemble celui de la maintenance des ventilations et à terme de la climatisation.

Le contexte évolue, n'en soyez pas troublé. Nous relèverons tous ensemble ce nouveau défi porteur de grands changements, mais aussi générateur de nombreuses opportunités.

Continuons à être ce que nous sommes, des professionnels de la maintenance de systèmes. Et si les énergies changent, et si les équipements des logements évoluent, nous ferons ce que nous faisons déjà depuis toujours, nous formerons nos équipes, nous adapterons nos outils, et nous conserverons ce qui nous uni au sein du SYNASAV : la qualité du service.

Bien à vous
Roland BOUQUET
Président du SYNASAV
113